

PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

Procès-verbal extrait du livre des délibérations de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland, tenue le mercredi 17 juin 2026 à 12 heures 15 minutes, à laquelle sont présents :

- ❖ Monsieur Daniel Braün, conseiller du district No 1
- ❖ Monsieur Fernand Leclerc, conseiller du district No 2
- ❖ Monsieur Matthew Dubois, conseiller du district No 3
- ❖ Monsieur Luc Cloutier, conseiller du district No 4
- ❖ Madame Sylvie Giroux, conseillère du district No 5
- ❖ Monsieur Charles Brochu, conseiller du district No 6

Formant quorum, les membres du conseil siègent sous la présidence de monsieur le maire Herman Herbers.

Étaient également présents : monsieur Martin Lessard, directeur général et greffier-trésorier, ainsi que madame Francesca Lebrasseur, greffière-trésorière adjointe.

Les membres du conseil présents affirment avoir reçu l’avis de convocation ainsi que tous les documents relatifs à cette séance extraordinaire.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-06-18

Adoption de l’ordre du jour avec dispense de lecture.

CONSIDÉRANT QUE la séance est déclarée ouverte à 12 h 20 ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté
tel que présenté :

ORDRE DU JOUR

Seuls les sujets suivants pourront être discutés lors de cette séance extraordinaire, y compris durant la période de questions :

1. Constatation de la réception de l’avis de convocation et des documents afférents ;
2. Ouverture de la séance et vérification du quorum ;
3. Adoption de l’ordre du jour ;
4. Attribution d’un contrat pour les services professionnels pour le contrôle de la qualité des matériaux et la surveillance environnementale pour les travaux de remplacement de ponceaux sur les chemins Kingsey Townline et St-Cyr ;
5. Attribution d’un contrat pour les services professionnels pour le contrôle de la qualité des matériaux et la surveillance environnementale pour les travaux de pavage d’un tronçon du chemin Pease ;
6. Période de questions ;
7. Levée de la séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-06-19

Attribution d’un contrat pour les services professionnels pour le contrôle de la qualité des matériaux et la surveillance environnementale pour les travaux de remplacement de ponceaux sur les chemins Kingsey Townline et St-Cyr

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a lancé et mené à terme une procédure ouverte en vue de la réalisation de travaux de remplacement de ponceaux sur les chemins Kingsey Townline et St-Cyr ;

CONSIDÉRANT la Résolution numéro 2026-05-22 relative à l’acceptation et à l’attribution d’un contrat pour ces travaux ;

CONSIDÉRANT la nécessité de retenir les services d’une entreprise spécialisée en contrôle des matériaux et en surveillance environnementale pour la réalisation desdits travaux ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Les Services EXP Inc. a procédé à une demande de prix auprès de fournisseurs, conformément aux règles applicables en matière de gestion contractuelle ;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) entreprises ont soumis une proposition ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d’ingénieurs Les services EXP Inc., à la suite de l’analyse de conformité des offres reçues, d’accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Englobe Corp., au montant de 5 504,65 \$, plus les taxes applicables ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Matthew Dubois
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D’ACCORDER à Englobe Corp. le contrat pour les services professionnels de contrôle de la qualité des matériaux et la surveillance environnementale dans le cadre du projet « *Travaux de remplacement de ponceaux sur les chemins Kingsey Townline et St-Cyr* », pour un montant de 5 504,65 \$ plus les taxes applicables.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-06-20

Attribution d’un contrat pour les services professionnels pour le contrôle de la qualité des matériaux et la surveillance environnementale pour les travaux de pavage d’un tronçon du chemin Pease

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a lancé et mené à terme une procédure ouverte en vue de la réalisation de travaux de pavage d’un tronçon du chemin Pease ;

CONSIDÉRANT la Résolution numéro 2026-04-27 relative à l’acceptation et à l’attribution d’un contrat pour ces travaux ;

CONSIDÉRANT la nécessité de retenir les services d’une entreprise spécialisée en contrôle des matériaux et en

surveillance environnementale pour la réalisation desdits travaux ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Les Services EXP Inc. a procédé à une demande de prix auprès de fournisseurs, conformément aux règles applicables en matière de gestion contractuelle ;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) entreprises ont soumis une proposition ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d’ingénieurs Les services EXP Inc., à la suite de l’analyse de conformité des offres reçues, d’accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Englobe Corp., au montant de 6 403,90 \$, plus les taxes applicables ;

Il est,
PROPOSÉ par Madame Sylvie Giroux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D’ACCORDER à Englobe Corp. le contrat pour les services professionnels de contrôle de la qualité des matériaux et la surveillance environnementale dans le cadre du projet « *Travaux de pavage d’un tronçon du chemin Pease* », pour un montant de 6 403,90 \$, plus les taxes applicables.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC 12 h 22

Aucun citoyen présent pour la période de questions.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-06-21

Levée de la séance

CONSIDÉRANT l’ordre du jour étant épuisé;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la séance extraordinaire soit levée à 12 h 22.

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 17^e jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-six.

Herman Herbers, Maire

Martin Lessard, Greffier-trésorier